

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le 08 mars à 20 heures.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Gaston CHENU, Maire.

Étaient présents : tous les Conseillers sauf Monsieur MULLER absent excusé.

Procurations : Monsieur MULLER à Monsieur CHENU.

Monsieur Patrick LEDEE été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Approuvé à l'unanimité.

Pays de Montbéliard Agglomération

- Rapport cour des comptes eau et développement économique
Le Conseil Municipal a été informé de la synthèse des deux rapports de la cour des comptes.
- Avenant gardes nature
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'avenant n°1.
- Motion transfert pôle cancérologie
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la motion contre ce transfert.

Débat d'orientation budgétaire

La proposition de budget primitif 2023 a été présentée.

Subventions

- 50 € à la Maison des Familles de Franche Comté.
- La Commune va adhérer au Souvenir Français

Communication

Une réunion aura lieu pour l'élaboration du bulletin municipal.

Questions diverses

- Un conteneur de récupération de textiles et chaussures a été mis en place au point R.
- Une recrudescence de déjection canines sur les trottoirs a été constatée. Nous demandons aux propriétaires de chien de veiller à ce que leurs animaux ne fassent pas leurs besoins sur les trottoirs.
- Une journée va être organisée pour le fleurissement et le nettoyage du village.

Fait à ISSANS le 09 mars 2023

Le Maire
Gaston CHENU

